

## Motion présentée au CA du 26/11/2015

Dès le Conseil d'Administration du 30 juin dernier, nous avons attiré l'attention de cette assemblée sur les conséquences de la réforme du collège qui prendra effet à la rentrée 2016. Imposée par le gouvernement sans aucune concertation et au mépris total des vrais professionnels de terrain que sont les enseignants, nous avons voté à l'unanimité une motion pour exprimer notre désaccord. A la rentrée, de nouveaux programmes ont été publiés pour tous les niveaux. Ils ne nous paraissent pas cohérents et perdent, du fait de l'autonomie octroyée aux établissements, tout caractère national, mettant en péril l'égalité des chances au collège. On comprend mal, dès lors, l'utilité de conserver un examen national, même remanié, à la fin de la 3<sup>ème</sup>.

Comme nous l'avions alors signalé, les conditions d'étude des élèves de Mussidan ont été dégradées par la suppression de trois classes, deux années consécutives. De plus, nous venons d'apprendre la fermeture d'une classe de 6<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine, ce qui pourrait porter l'effectif de toutes nos classes aux alentours de 30 élèves. A ces conditions déjà difficiles, viennent s'ajouter aujourd'hui les perspectives de cette réforme.

Les signataires de cette motion, inquiets des conséquences concrètes de sa mise en œuvre à Mussidan, protestent pour les raisons suivantes :

- Cette réforme **diminuera le nombre d'heures** d'enseignement. En effet, **les heures d'EPI** (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) et d'**AP** (Accompagnement Personnalisé), obligatoires à la rentrée, au lieu de s'ajouter aux heures de cours, **seront prélevées** sur les horaires des matières. Par exemple : en classe de 3<sup>ème</sup> en Français, actuellement, un élève a 4h30 de cours par semaine ; avec la Réforme, il n'aura plus que 4 h auxquelles il faudra enlever 1 à 2 h en moyenne, selon les périodes de l'année, pour participer à un EPI ou bénéficier de l'AP.
- Cette réforme **réduira le choix des familles**. Notre collège offre, aujourd'hui, un large choix de langues (**Anglais, Allemand, Espagnol**) et d'options (**Latin, Grec, Option Découverte Professionnelle**), propose des **classes bilangues** (Anglais-Espagnol) et favorise les **groupes** (sciences, aides personnalisées, soutiens...). Avec la réforme, ces enseignements seront mis en concurrence lors de la répartition des moyens, obligeant le collège à **choisir certains au détriment des autres**, qui disparaîtront. Par exemple : si on conserve une partie des heures de latin, il n'y aura pas de groupes pour l'Accompagnement Personnalisé et les cours de sciences auront lieu en classe entière.
- Cette réforme **pénalisera nos élèves**. Avec l'application de la loi et la réduction horaire de la LV2 de 3h à 2h30 dès l'année prochaine, la perte sèche sera de 18h pour les futurs 3<sup>èmes</sup> soit 6 semaines de cours en moins ! Et le pire est à venir pour les 4<sup>èmes</sup> qui, sur 2 ans, perdront 12 semaines de cours, soit 1/3 d'une année d'enseignement de l'espagnol ou de l'allemand. Ils pourront dès lors difficilement rejoindre des filières comme Bachibac au lycée ou des classes européennes. Il en va de même pour de nombreuses disciplines. **L'allemand** pourra-t-il continuer à exister à la rentrée si les demandes sont faibles ? Les 150 élèves qui ont choisi **le latin** arrêteront-ils cet enseignement ? Ceux qui comptaient faire du grec pourront-ils encore le choisir et le continuer dans les Lycées de Périgueux ?

C'est parce qu'elle prive les élèves d'heures de cours, qu'elle réduit les choix de chacun et bloque les perspectives de nos élèves que nous jugeons cette réforme mauvaise et que nous la rejetons. A Mussidan, **PERSONNE ne s'est prononcé POUR cette réforme**, à l'occasion du référendum organisé par les enseignants du 12 au 18 novembre. (40 contre, 0 pour, 4 blancs sur 44 votants)

C'est parce que cette réforme constitue une grave atteinte aux valeurs républicaines d'égalité des chances et de culture commune auxquelles nous sommes viscéralement attachés, nous renouvelons notre demande :

- la garantie du maintien des horaires disciplinaires actuels
- le maintien de l'offre actuelle d'enseignements (classes bilangues, allemand, latin et grec...)
- la diminution des effectifs des classes
- la mise en place de temps de concertation
- l'enseignement en petits groupes pour les sciences et les langues.